

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 2021

Délibération n° 012021

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice	28
Présents	21
Absents ayant donné pouvoirs ou procuration	04
Absents excusés	
Absents	03
Votants	25

DATE CONVOCATION :
11/02/2021

Objet: Débat d'orientation
budgétaire 2021

L'an deux Mil vingt et un le dix neuf février à dix-sept heures trente, le Conseil Syndical de la Plaine du Fiumorbu s'est réuni Salle des Fêtes Mairie de Ghisonaccia, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L-5211-1 et L-5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : CASANOVA André, BARCELO Daniel, LUCIANI Dominique, CHEYNET Patrick, ALESSANDRINI Anthony, MARIANI Marthe, PAOLACCI Jean Toussaint, GIUDICI Francis, DENIS William, BARTOLI Jacques, DOMINICI Gilles, BENEDETTI François, RISTERUCCI Alexis, MARTINETTI François, CHIODI Marcu-Andria, GUIDICI Jean-Noël, CHIARI Patrice, ROCCHI André, BARBONI Toussaint, LORENZANI Laurent, GIOVANNI Philippe.

Etaient absents : OTTAVI Stéphane, CRISTIANI Luc Antoine, POCAÏ Raymond.

Absents ayant donné pouvoir ou procuration :

GAMBINI Ghjuvanna à PAOLACCI Jean Toussaint ; ANGELI Paul à RISTERUCCI Alexis, PROFIZI Jean Noël à LORENZANI Laurent ; ORSUCCI Christian à GIUDICI Francis

Il a été procédé conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Comité. Mme MARIANI Marthe a été désigné pour remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2312-1 impose aux EPCI ayant au moins une commune de plus 3 500 h d'organiser le débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédents le vote du budget.

Notre Collectivité dont la principale compétence est l'eau potable établie et vote un budget.

- Budget M49 pour l'Adduction d'eau potable.

Par conséquent, le présent rapport a pour objet de prendre acte des orientations budgétaires présentées.

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical d'approuver la délibération ci-après ;

Le Conseil Syndical,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2312- 1.

Sur le rapport du Président et entendu ses conclusions.

Après en avoir délibéré

DECIDE

Article Unique

Prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2021

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

M. le Président
Francis GIUDICI

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous Préfecture le
Et de l'affichage le
M. le Président
Francis GIUDICI



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PLAINE

BUDGET PRIMITIF M49

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Vendredi 19 FEVRIER 2021

Le Syndicat de la Plaine est chargé de préparer le budget en s'alignant sur les dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à savoir les articles L.16 12-2, L222 1-5 et L.2312-1.

Procédure d'adoption du budget :

- Dans les deux mois précédant l'examen du budget, le Président présente au comité syndical un rapport axé sur les orientations budgétaires envisagées pour la structure

- Le rapport (ROB) du Président donne lieu à un débat au sein du Comité syndical.

A l'issue, une délibération spécifique acte le fait que le débat a bien eu lieu.

-Le Budget Primitif du syndicat de la plaine est adopté sur la base du ROB par délibération avant le 15 avril 2021

Le Budget M49 – Eau

BILAN DE L'EXERCICE 2020

Dépenses de Fonctionnement : 364 561.02 € (prévu 434891.56)

(hors virement section d'investissement : 894 907.83 € et

Amortissements : 471 910.72€

Budget voté était de :

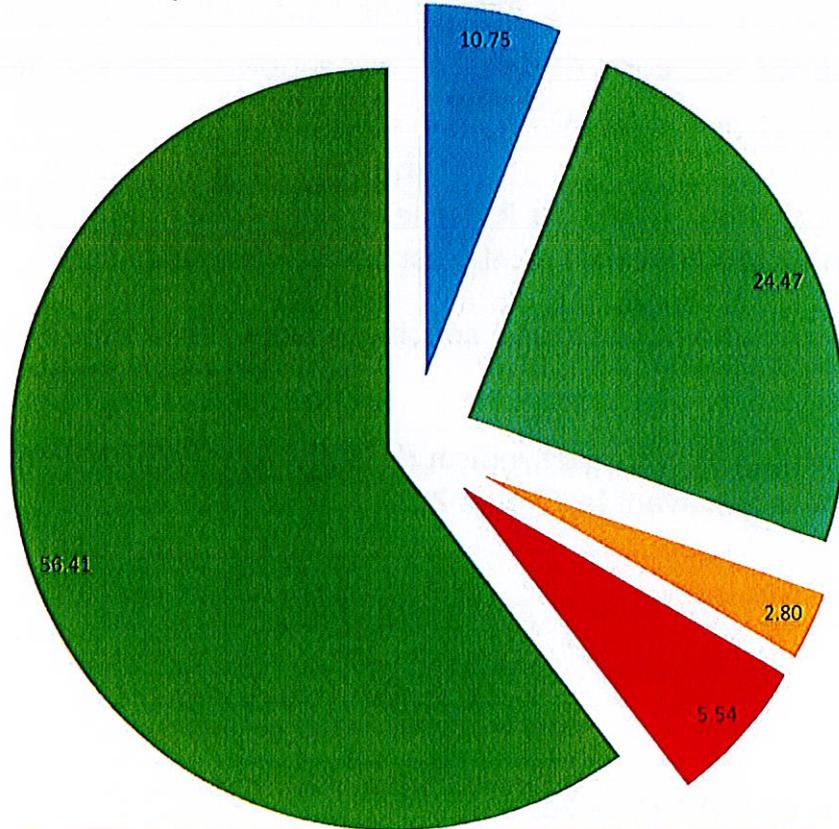
1 801 710.11 € avec le virement + OD

Taux de réalisation

96.09%

Dépenses de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



■ charges à caractère général : ■ charges du personnel : ■ charges de gestion courante :
■ charges financières : ■ Amortissements :

Dépenses de Fonctionnement

charges à caractère général :	89971.52	10.75 %
charges du personnel :	204766.46	24,47%

charges de gestion courante :	23425.07	2,80%
charges financières :	46397.97	5,54%
Amortissements :	471910.72	56,41%

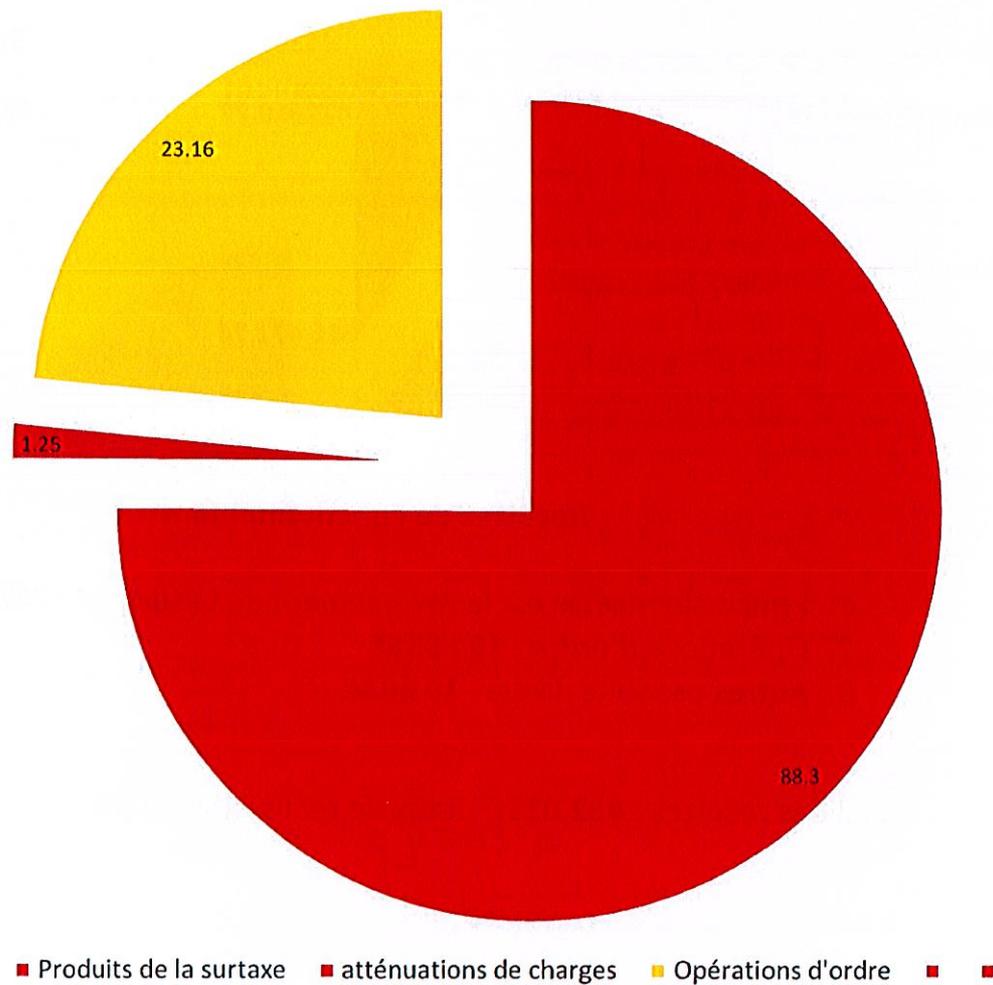
836 471.74

Recettes de Fonctionnement

1. Principale recette est le reversement de la surtaxe : **747 257€**
2. Opérations d'ordre : **194 955€**
3. Autres produits divers : **10 603€**

Total des recettes : **952.815€** taux de réalisation 93.9%

Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement

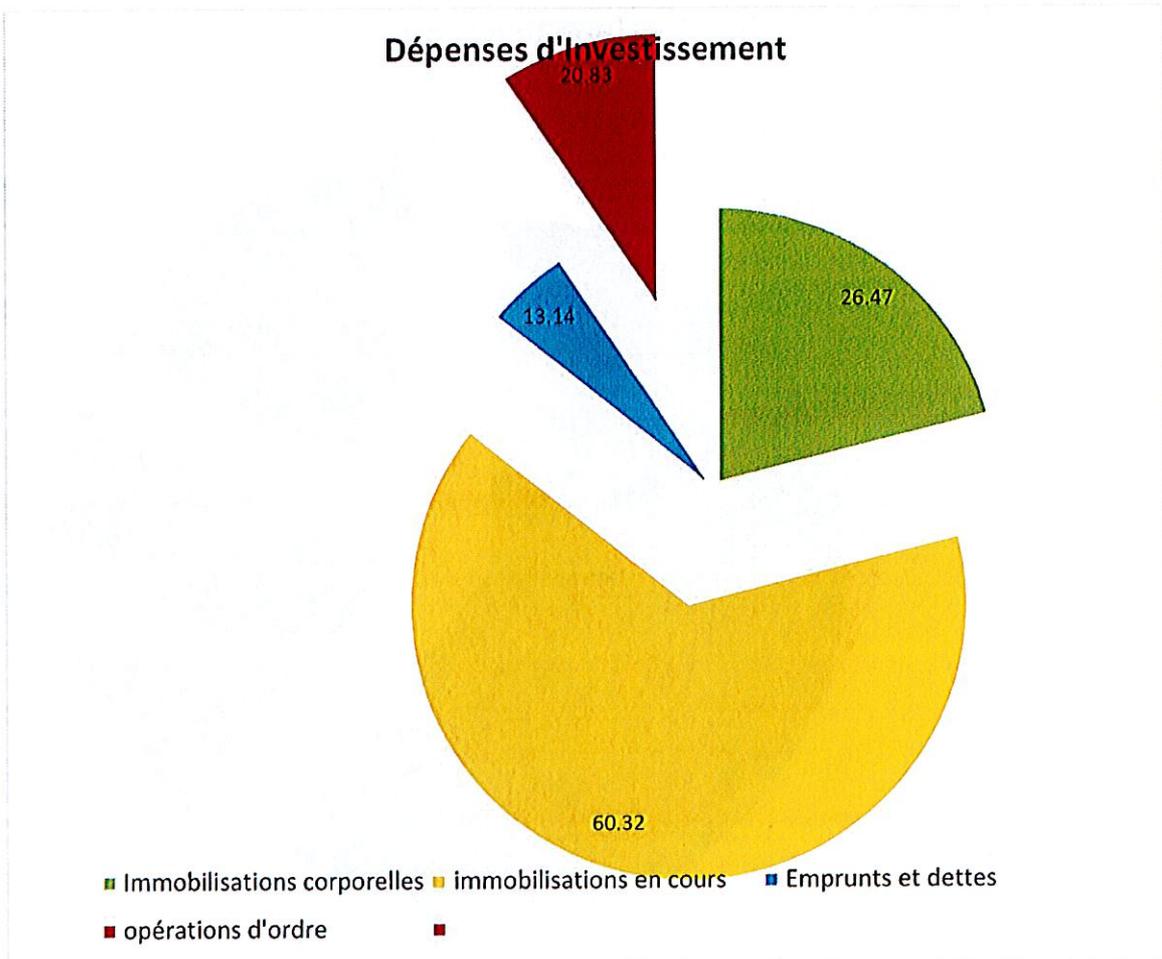
Dépenses d'Investissement **1 015 333.12€**

20 -Immobilisations incorporelles :	400€
21 -Immobilisations corporelles :	449 104.31€
23 – Immobilisations en cours :	197064.42€
16- Emprunts :	97 889.12€
040- opérations d'ordre immo :	195 955.00€

Total des dépenses réelles 744427.85€ soit 34.21% des réalisations

Total des prévisions réelles 2 175 688.55

Total des dépenses réelles et ordre 940 382.85€



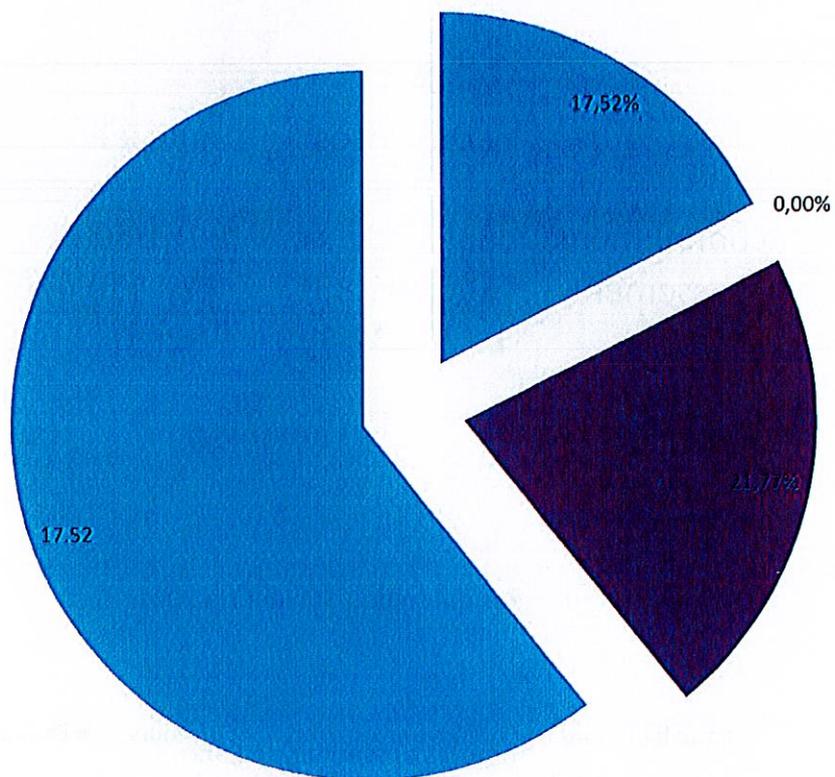
Recettes d'Investissement

Recettes d'Investissement : 1 349 557.26€

-Subventions :	136 211.95€
-Emprunts :	0€
-dotation fonct capitalisés	169 307.80
-opérations d'ordre immo :	471 910 72 €

Total des prévisions : 2 540 951.35€ : Taux des réalisations soit 30.60%

Recettes Investissement



■ Subventions ■ dotations remboursement TVA ■ opérations d'ordre

Résultats 2020 M49

M49			
	Dépenses	Recettes	RAR Investissement
Fonctionnement	839 249.74€	1 151 600.21€	
Investissement	940 382.85€	777 430.47€	
Total	1 779 632.59€	1 929 030.68€	
Total 2020	149 398.09		

Les opérations non terminées qui se poursuivent en 2021

RAR Dépenses

1. Travaux AEP Programme 11 : réservoir de Frassiccia et réseaux
Réalisation des travaux 78 %- RAR 450 000.00€

Total RAR 450 000€

RAR Recettes

- Travaux AEP Programme 11 : réservoir de Frassiccia et réseaux

CDC (CTC + CG) : 320 824€ (159 792+161 032)

AGENCE EAU : 149 625.00€

- Mise en place des compteurs de production et stabilisateurs

CDC (CTC + CG) : 27 000 €

AGENCE EAU : 83 750 €

Total RAR 581 199€

Dépenses 450 000€ -Recettes 581 199€ = 131 199€

RESULTATS AVEC REPORTS N-1 EXCEDENT REPORTE ET DEFICIT

M49			
	Dépenses	Recettes	total
Fonctionnement	839 249.74€	1 151 600.21€	315 129.32€
Investissement	940 382.85€	777 430.47€	-162 952.38€
total	1 779 632.59€	1 929 030.68€	149 398.09€
Report 002 Excédent Fonctionnement		955 755.11€	
Report 001 déficit Investissement	169 307.80€		
Total N+N-1	1 948 940.39€	2 884 785.79€	935 845.40
Résultat de clôture 2020	935 845.40€ (R.A.R. dépenses : 450 000.00€) (R.A.R. recettes : 581 199€) Soit 131 199 €		

Résultat de clôture 2020 au compte Administratif laisse apparaître un excédent de 315 129.32€ en fonctionnement (hors report N-1) et un déficit de -162 952.38€ en investissement (hors virement de la section de fonctionnement et restes à réaliser).

Le résultat de clôture N-1 + N= **935 845.40€**

Pour 2021

Le fonctionnement sera maintenu au montant de l'exercice précédent en tenant compte bien sur des évolutions normales et régulières dues aux charges salariales et charges courantes hormis hausse inflation maxi 1.2%.

Effectif au 31/12/2019= 3 agents titulaires

- 1 agent catégorie A

- 2 agents Catégorie C dont un agent mis à disposition auprès de la communauté de communes Fiumorbu Castellu.

Dépenses de personnel : traitement indiciaire + Charges + primes régimes indemnitaires (référence délibération RIFSEEP du 19 juillet 2017) + participation Protection sociale Santé et Protection sociale maintien salaire+ tickets restaurant.

La durée effective de travail 35 heures.

Concernant l'état de la dette notre Collectivité se trouve au-dessous de la strate régionale (ratio au m3) les gros emprunts ayant été amortis depuis 2008.

Part de la dette : 6611 – intérêts de la dette : **43 065.24€**

Compte 16 – capital **101 221.85€**

En 2021 afin de poursuivre les investissements le Président propose d'avoir recours à l'emprunt long et moyen terme.

Liste des autres opérations 2021

1. Etanchéité du réservoir d'Agna
2. Reprise des réseaux dans les secteurs Casella et Petraghiolu Commune de Prunelli Di Fium'orbu
3. Recherche de nouvelles ressources et mise en conformité secteurs Ghisonaccia, Sanguisaghia et St Antoine, Lugo di Nazza
4. Renouvellement de conduites d'AEP dans différents secteurs en vue d'améliorer le rendement de réseau

Liste d'opérations inscrites au BP 2021

Seules seront inscrites au Budget Primitif 2021 les opérations ayant fait l'objet d'un cofinancement.

RAR

1. Travaux AEP Réservoir Frassicia de 800 M3 + Adduction
Lot n°1- : réseaux
2. Travaux de recherche d'eau

Travaux

1. Création d'un réservoir de 500 m³ à Maison Pieraggi Pietroso
2. DUP n°3 Protection des captages et nouvelles ressources.
3. Maîtrise d'œuvre Diagnostic réseau

Travaux à prévoir

- Recherche d'eau souterraine infructueuse sur Purrizone proposition d'une nouvelle solution.
- Ste Juliette vérifier capacité de stockage du réservoir Tallone et associer nouvelle ressource
- Alimentation de Ste Juliette depuis Suarone commune de Tallone
- Mise en place du forage à Casevecchie
- Acquisitions foncières
- Problème du trop-plein du réservoir de Prunelli
- Etanchéité du réservoir d'Agna
- Problème de rendement renouvellement des conduites AEP sur le réseau Cavone à Piedicervu
- Reprise des réseaux dans les secteurs Casella et Pietraghiolu commune de Prunelli di Fiumorbu

Le programme d'investissement sera conforme au diagnostic de réseau :

Un 3^{ème} diagnostic de réseau suivi d'un schéma directeur seront lancés cette année :

Objectif est la mise en conformité du réseau, l'amélioration du rendement et de terminer la restructuration du réseau avant 2026.

Travaux AEP en opérations non affectées

Cette année encore un programme d'extension d'antennes AEP sera maintenu malgré la suppression des financements de l'agence de l'eau nous le poursuivons ainsi que le renouvellement de distribution.

La SDEC procède au renouvellement total des compteurs : qui seront équipés de télé relève.

Un projet d'élargissement du périmètre affermé au hameau de Chiosu commune d'Aghione et du hameau de d'Ayola et Tassu

Je pense que ce ROB est conforme à vos attentes, notre collectivité depuis quelques années investit et rénove régulièrement ses réseaux.

Vu le contexte il faudra fixer des priorités qui devront favoriser l'intérêt général et ce en toute transparence et neutralité.

Le Président,

Francis GUERDIA

